

Vodafone Vehicle Defence

Guide d'utilisation

The future is exciting.
Ready?



Bienvenue! Votre véhicule est désormais équipé avec la solution Vodafone Vehicle Defence.

Nous veillons sur vous et votre véhicule



Couverture internationale

Grâce aux technologies GPS/GSM, le dispositif Vodafone Vehicle Defence est relié à notre réseau intégré de plateformes de télésurveillance et permet la localisation de votre véhicule dans 54 pays, 24h/24 et 7jours/7.



Tracking de votre véhicule

En cas de vol avéré, la procédure de tracking est immédiatement enclenchée. Le Vodafone Vehicle Defence permet de géolocaliser votre véhicule et suit ses déplacements en temps réel.



Intervention des forces de l'ordre

Simultanément, la position de votre véhicule est transmise aux forces de l'ordre locales, qui se chargent de le retrouver en collaboration avec nos agents.

Une procédure efficace en cas de vol



Que faire en cas de vol ?

Contactez au plus vite notre plateforme de télésurveillance au **01 86 99 55 34**.

Important : déclaration de vol aux forces de l'ordre

En cas de vol, vous devez impérativement déclarer celui-ci auprès des autorités de police ou de gendarmerie. A l'étranger, la déclaration doit être effectuée auprès des autorités locales.



Comment m'identifier ?

À la souscription de votre abonnement, vous avez complété un formulaire comprenant 2 questions de vérification d'identité. Ne communiquez les réponses à personne : elles permettent de vous identifier formellement comme étant l'abonné.